

**Réunion du Conseil d'administration de Santé Ontario
(par téléconférence)**

Date : 26 mai 2022

Procès-verbal

Administrateurs présents : Bill Hatanaka (Président), Elyse Allan (Vice-présidente), Jay Aspin, Jean-Robert Bernier, Adalsteinn Brown, Jackie Moss, Lynda Hawton Kitamura, Gillian Kernaghan, Anju Virmani

Administrateurs absents : Alex Barron, Paul Tsaparis

Santé Ontario : Matthew Anderson (Directeur général), Anne Corbett (Avocate générale et directrice générale, services juridiques, confidentialité et risques), Christine Gan (Adjointe de direction, services juridiques, confidentialité, risques et gouvernance), Phuong Truong (Coordinatrice du Conseil), Louise Verity (Conseillère stratégique, Bureau du Directeur général)

Invité(s) : S.O.

Point	Sujet	Points clés de la discussion	Décision	Mesures à prendre/prochaines étapes
1.	Mot d'ouverture du président	Le président souhaite la bienvenue aux membres du Conseil d'administration.		
1.1	Ouverture de la séance	La réunion commence à 12 h 25.		
1.2	Constatation du quorum	Le quorum étant atteint, la réunion est formellement constituée.		
1.3	Déclarations de conflit	Aucun conflit n'a été déclaré.		
1.4	Approbation de l'ordre du jour	Le Conseil a passé en revue l'ordre du jour tel que présenté.	Sur proposition dûment faite et appuyée, et adoptée à l'unanimité, l'ordre du jour est	

Point	Sujet	Points clés de la discussion	Décision	Mesures à prendre/pr ochaines étapes
			approuvé tel que présenté.	
1.5	Hommage – M ^{me} Virmani	M ^{me} Virmani dédie la réunion aux personnes atteintes de maladies mentales et souligne la nécessité pour les responsables des systèmes de santé d'élaborer et de mettre en œuvre des réponses adéquates pour améliorer les problèmes de santé mentale dans le monde. M ^{me} Hawton Kitamura fera l'hommage à la prochaine réunion du Conseil.		
1.6	Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil tenue le 21 avril 2022	Les membres ont passé en revue le procès-verbal de la réunion du Conseil tenue le 21 avril 2022.	Sur proposition dûment faite et appuyée, et adoptée à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du Conseil tenue le 21 avril 2022 est approuvé.	
1.7	Revue des points de suivi	Le Président note qu'il n'y a pas de suivi à faire en mai.		
2.	Rapport du DG	M. Anderson présente un résumé du rapport du DG, en complément des documents lus au préalable. Il fait le point sur l'état de préparation aux élections de Santé Ontario et sur la relation entre Santé Ontario et le gouvernement, en particulier en ce qui concerne le programme de rétablissement du système de santé. Il souligne également les progrès réalisés en ce qui concerne les priorités stratégiques de Santé Ontario au niveau des opérations. Les membres posent des questions sur la plateforme de données du système de santé de Santé Ontario, sur l'amélioration de la réactivité de l'approvisionnement pour répondre à toute demande future de fournitures en cas de pandémie et sur la stratégie de communication de Santé Ontario pour les rapports des médias sur le système de santé.		
		Le Conseil passe à une séance à huis clos pour discuter de sujets qui sont ou peuvent être assujettis à des exemptions en vertu de la <i>Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie</i>		

Point	Sujet	Points clés de la discussion	Décision	Mesures à prendre/pr ochaines étapes
		<i>privée.</i>		
		Le Conseil reprend une séance ouverte.		
7.	Rapport du comité de la régie interne et des nominations	Le président du comité fait un compte rendu de la réunion du 25 mai 2022, en soulignant notamment les points suivants : Règlement numéro 1 Processus de nomination des membres du Conseil d'administration		
		Le Conseil passe à une séance à huis clos pour discuter de sujets qui sont ou peuvent être assujettis à des exemptions en vertu de la <i>Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée.</i>		
		Le Conseil reprend une séance ouverte.		
8.	Rapport du comité sur la qualité et l'engagement	Le président du comité fait un compte rendu de la réunion du 25 mai 2022, en soulignant notamment les points suivants : Mise à jour sur le Centre d'excellence pour la santé mentale et la lutte contre les dépendances		
		Le Conseil passe à une séance à huis clos pour discuter de sujets qui sont ou peuvent être assujettis à des exemptions en vertu de la <i>Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée.</i>		
		Le Conseil reprend une séance ouverte.		
9.	Rapport du Comité des ressources humaines et de la rémunération (CRHR)	Le président du comité fait un compte rendu de la réunion du 26 mai 2022, en soulignant notamment les points suivants : Mise à jour de fin d'année des activités d'équité, d'inclusion, de diversité et de lutte contre le racisme de SO.		
		Le Conseil passe à une séance à huis clos pour discuter de sujets qui sont ou peuvent être assujettis à des exemptions en		

Point	Sujet	Points clés de la discussion	Décision	Mesures à prendre/pr ochaines étapes
		vertu de la <i>Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée</i> .		
		Le Conseil reprend une séance ouverte.		
10.	Rapport du comité des finances, de l'audit et des risques	<p>Le président du comité fait un compte rendu de la réunion du 26 mai 2022, en soulignant notamment les points suivants :</p> <p>États financiers vérifiés du régime de retraite des employés de Santé Ontario pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021.</p>	<p>États financiers vérifiés du régime de retraite des employés de Santé Ontario pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021.</p> <p>Sur proposition dûment présentée et appuyée, et adoptée à l'unanimité, le Conseil approuve la résolution suivante :</p> <p>QU'IL SOIT RÉSOLU QUE :</p> <p>Le Conseil d'administration approuve les états financiers vérifiés du régime de retraite des employés de Santé Ontario pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021.</p> <p>En cas d'écart entre les états financiers présentés et approuvés par le comité des finances, de l'audit et des risques et les états financiers approuvés par le Conseil d'administration, le comité des finances, de l'audit et des risques charge le Président, ou ses représentants, d'examiner et d'approuver ces écarts.</p>	
		Le Conseil passe à une séance à huis clos pour discuter de sujets qui sont ou peuvent être assujettis à des exemptions en vertu de la <i>Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée</i> .		
	Clôture de la réunion	La réunion est ajournée à 15 h 51.	Sur proposition dûment faite, appuyée et adoptée à l'unanimité, la réunion est ajournée.	

William Hatanaka

William Hatanaka, président du Conseil

Anne Corbett

Anne Corbett, secrétaire générale